

PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

2023 - 2026



Association Sans Réserve
192 route d'Angoulême - 24000 Périgueux

SOMMAIRE

I – PRÉAMBULE

1. HISTORIQUE DU PROJET	3
2 . UN PROJET 2023 – 2026 DANS UNE PÉRIODE DE MUTATION	3
3. UNE MÉTHODE D'ÉCRITURE PARTAGÉE	4

II – LES ORIENTATIONS 2023 – 2026

1. LE RESPECT DES DROITS CULTURELS	5
2. UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE DU PROJET	5
3. LA MISE EN OEUVRE D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE	6
3.1 - La recherche d'une durabilité économique	
3.2 - Vers une transition écologique	
3.3 - Un pilier social fort	
4. UNE DYNAMIQUE DE COOPÉRATION ET DE RÉSEAU	7

III – LES ACTIVITÉS

1. LA DIFFUSION	8
1.1 - Des espaces et des lieux	
1.2 - La coopération au coeur du processus de programmation	
1.3 - Une identité artistique forte	
1.3.1 - <i>Les esthétiques</i>	
1.3.2 - <i>Les publics</i>	
1.3.3 - <i>La place des artistes</i>	
1.4 - Des rendez-vous pluridisciplinaires	
1.5 - Une politique tarifaire adaptée	

2. L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES	12
2.1 - Les Studios de la Filature	
2.1.1 - <i>Les espaces de répétition</i>	
2.1.2 - <i>La régie d'enregistrement</i>	
2.1.3 - <i>Le Pack Sono</i>	
2.2 - Les projets en direction des amateurs	
2.3 - Les parcours structurants	
2.3.1 - <i>Dispositif « BOOST »</i>	
2.3.2 - <i>Dispositif « Repérage »</i>	
2.3.3 - <i>Dispositif « L'Échangeur »</i>	
2.3.4 - <i>Les ateliers/stages</i>	
3. LA CRÉATION	15
3.1 - Typologie et nombre de résidences	
3.2 - Le jeune public comme expérimentation	
3.3 - La création comme outil de travail sur le territoire	
4. L'ACTION CULTURELLE	16
4.1 - L'éducation artistique et culturelle	
4.1.1 - <i>Des parcours de la maternelle au lycée</i>	
4.1.2 - <i>Un lien à renforcer avec la vie étudiante</i>	
4.2 - La médiation comme expérience culturelle collective	
4.2.1 - <i>Bords de scène</i>	
4.2.2 - <i>Musique et cinéma</i>	
4.2.3 - <i>Musique en prison</i>	
4.2.4 - <i>Projets dans le secteur du médico-social</i>	
4.2.5 - <i>Risques auditifs</i>	

I – PRÉAMBULE

1. HISTORIQUE DU PROJET

Le Sans Réserve est un équipement culturel dévolue aux musiques actuelles, ancré sur la Ville de Périgueux, dans le quartier prioritaire de la Boucle de l'Isle, au Bas-Toulon. Cet établissement municipal a vu le jour en 2000 et, est gérée par l'association Sans Réserve créée en mai 2002.

C'est le Collectif 24, groupement d'associations culturelles périgourdines, qui, dans les années 1990, a entamé des négociations avec la mairie de Périgueux afin d'obtenir la création d'un lieu dédié aux musiques actuelles. Le Sans Réserve est alors construit dans un ancien gymnase du quartier du Bas-Toulon. L'association Sans Réserve aura ensuite la mission de gérer le lieu en mai 2002.

L'histoire de ce projet associatif d'intérêt général repose donc sur l'engagement et la détermination d'un vivier d'acteurs culturels important à une époque où les musiques actuelles commençaient juste à être reconnues par les pouvoirs publics et à s'institutionnaliser.

Désormais, après avoir fêté ses 20 ans d'existence, le Sans Réserve s'inscrit dans le paysage culturel comme une structure de référence au niveau départemental, régional et national, dans le cadre de sa labellisation « Scènes de Musiques Actuelles », attribué par le Ministère de la Culture, en lien avec la Ville de Périgueux, le Département de la Dordogne et la Région Nouvelle Aquitaine. Partagé dès 2012 avec le Rocksane à Bergerac et l'Institut des Musiques Rock à Périgueux, dans le cadre d'une « SMAC de territoire », cette labellisation est portée seule par le Sans Réserve depuis 2019.

Cette reconnaissance nationale du travail engagé sur le territoire est construite autour de 4 piliers fondamentaux, étroitement liés les uns aux autres et transversaux :

- La diffusion des œuvres et des artistes
- L'accompagnement des pratiques
- La création
- L'action culturelle

2. UN PROJET 2023 – 2026 DANS UNE PÉRIODE DE MUTATION

En plusieurs décennies, l'écosystème des musiques actuelles s'est transformé. Touché par des phénomènes de concentration importants, dont certains à quelques kilomètres de chez nous, le développement des projets artistiques et culturels se complexifie, y compris pour les structures plus institutionnalisées.

Avec des stratégies de « 360° », de plus en plus d'opérateurs tentent de maîtriser l'ensemble de la chaîne et d'asseoir des positions monopolistiques qui se traduisent par exemple par la multiplication des exclusivités et donc l'explosion des cachets artistiques dans une forme de spéculation qui encourage la disparition d'opérateurs aux modèles économiques fragiles pourtant pourvoyeurs de richesses artistiques.

L'épisode Covid, dramatique pour une partie de la filière, aura aussi laissé des traces. Un retour du public poussif, des pratiques changeantes alors même que la musique est la première pratique culturelle des français, des modèles économiques à repenser, l'écosystème s'est encore fragilisé.

De plus, au quotidien, l'ambition de réunir dans un seul projet des volontés artistiques, culturelles, sociales, environnementales, responsables, attractives, coopératives nous oblige à construire un projet à la croisée de plusieurs politiques publiques, à continuer d'ouvrir et valider le champ des expérimentations artistiques et culturelles ainsi qu'à diversifier nos recettes.

C'est dans cette démarche que l'association s'est emparée du projet de rénovation et d'extension du bâtiment qui accueille la salle de concert et le club, propriété de la Ville de Périgueux. Ce chantier qui débutera début 2023 s'étirera jusqu'au printemps 2024.

La réflexion autour de cette transformation architecturale mais aussi de la transformation des usages a servi, entre autres ressources, de support à la construction de ce nouveau projet quadriennal.

Autant pour questionner notre intervention sur le territoire communal et départemental au regard du cahier des charges des SMAC, que pour construire la période « hors les murs » qui va emmener une partie de nos activités vers l'itinérance le temps des travaux. Cette transformation est aussi l'occasion de réfléchir le lien que l'on entretient en proximité avec nos publics, les artistes, les habitants et nos voisins du quartier.

Au travers de ce projet, le Sans Réserve souhaite incarner des valeurs d'ouverture, de socialisation, de construction de soi, d'apprentissage, de découverte, de divertissement, de diversité et de prise en compte des cultures de l'autre.

3. UNE MÉTHODE D'ÉCRITURE PARTAGÉE

Ce nouveau projet artistique et culturel est le fruit d'un travail collectif autour de l'évaluation de la dernière période 2019 – 2022. De janvier à mars 2022, cette dimension participative s'est exprimée au travers de séminaires croisant les salariés et les membres du Conseil d'Administration. Nécessaires, ces espaces d'échanges ont permis de renforcer pour tous la compréhension d'où nous en sommes et de là où nous voulons aller, toujours dans un processus d'amélioration continu.

Nous avons ensuite pu travailler, toujours en collectif sur les perspectives pour la période 2023 – 2026. A l'instar du projet 2019 – 2022, nous avons alors intégré à la démarche nos partenaires privilégiés, financeurs évidemment, mais surtout les associations avec lesquelles nous co-organisons à l'année, lors de soirées de concertations.

II – LES ORIENTATIONS 2023 – 2026

Le projet artistique et culturel 2023 – 2026 s'appuie sur des orientations qui constituent pour les quatre années à venir une ligne conductrice pour l'ensemble de l'équipe salariée et bénévole ainsi que nos parties-prenantes.

En fil rouge de ce projet quadriennal, la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) devient notre repère pour agir et irrigue de manière transversale l'ensemble de nos actions.

Il est nécessaire cependant de rappeler que cet engagement sur la voie de la RSO au sein du projet n'est pas une démarche figée au périmètre connu et inflexible. C'est un processus permanent d'amélioration, évaluable seulement sur le long terme et, en ce sens, qui n'est pas porteur d'exigence à faire, mais seulement à mieux réaliser. Et pour nourrir ce projet, elle s'appuie sur plusieurs grands repères.

1. LE RESPECT DES DROITS CULTURELS

Les Droits Culturels ont intégré les politiques publiques de droit commun au niveau national mais aussi chez nos partenaires publics en prise plus locale et deviennent des indicateurs concrets d'évaluation de projets et de financement. Ils poussent nos actions à inscrire leur mise en œuvre comme un objectif prioritaire et non plus comme une démarche empirique telle que nous avons pu le vivre avec l'éducation populaire.

Ce socle d'abord éthique plus que juridique est à comprendre comme une « balise » qu'il faut essayer de concrétiser le mieux possible, là où on est, là où l'on en est, pour faire un peu mieux humanité ensemble.

2. UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE DU PROJET

Depuis la création de l'association Sans Réserve il y a plus de 20 ans, la gouvernance collégiale est inscrite dans les statuts. Mais au-delà d'une simple organisation administrative ce mode de gestion est avant tout une porte ouverte à la vie démocratique du projet, à la représentativité de chacun et à une prise de parole facilitée pour l'ensemble de nos adhérents et partenaires.

Pour aller plus loin, sur la période 2023 -2026 nous réaliserons une cartographie de nos parties prenantes et nous engagerons une réforme statutaire, nourrie par le travail en cours en 2022 autour de la re-écriture de notre projet associatif dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Ces deux chantiers doivent permettre de poser les bases d'une gouvernance encore plus inclusive pour les personnes et représentative du territoire avec pour prismes principaux la question des droits culturels et des espaces de participation.

Autour de la vie quotidienne du projet, le bureau de l'association a acté en 2022 un pilotage interne par pôle d'activité à titre expérimental, avec possibilité de revenir à l'ancien modèle si l'expérience n'est pas concluante, accompagné de nouvelles méthodes de prise de décision. Cette façon de construire nos actions est un élément propice à plus de collaboration entre l'équipe salariée et la gouvernance bénévole ainsi qu'à la subsidiarité. Ce n'est pas un nouvel organigramme, mais plutôt un levier vers plus de participation.

3. LA MISE EN OEUVRE D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.1 La recherche d'une durabilité économique.

Le premier volet de ce chantier, est l'adaptation à de nouveaux modèles économiques dans une période de sortie de crise COVID, de stagnation, voire de diminution probable des financements publics, nécessitant une augmentation de nos recettes propres, une diversification de nos sources de financements et du temps dédié à la recherche. Notre porterons aussi une attention particulière aux pistes de mutualisation et d'échanges de services et de compétences. Des ressources via le mécénat d'entreprise, doit être développé. Actuellement nous n'avons que 2 entreprises sur du mécénat de compétence

Le deuxième est celui de la montée en puissance de notre travail en circuit court, avec des producteurs et/ou des fournisseurs de proximité, assurant ainsi une redistribution des richesses centralisée sur notre territoire et une pérennité d'existence aux acteurs économiques locaux.

Le troisième est celui de l'aide à la structuration des autres acteurs culturels du département. Proche de notre engagement autour de la coopération, il se manifeste par le fait de supporter une grande partie des coûts liés au déploiement d'un spectacle lors de co-réalisation, ou encore à la mise à disposition de richesses humaines dans la recherche de financement de projets autour de l'action culturelle ou de la création.

3.2 Vers une transition écologique

La problématique énergie-climat est généralement présentée au travers de filières comme l'industrie ou l'agriculture. Cependant, lorsque l'on regarde concrètement nos activités, la culture consomme énormément et dans plusieurs domaines : alimentation, transport, éclairage, chauffage, ... Il y a donc une dépendance du secteur culturel à d'autres domaines appelés à se transformer et à assurer leur résilience.

Pour répondre à cet enjeu, le projet intègre la notion de pratiques responsables. De la création d'une charte pour le catering, en passant par la rationalisation des déplacements des équipes artistiques et salariées mais aussi du déploiement d'évènement « Zéro Déchets » ou encore d'un accueil transformé des publics. La période 2023 – 2026 sera donc un moment charnière dans la mise en place de solutions pour aller vers plus de sobriété tout en jouant un rôle de prescripteur des bonnes pratiques.

L'équipe salariée est aussi engagée dans un processus d'accompagnement et de formation permanente, notamment au travers de notre réseau régional, le Réseau des Indépendants de la Musique. Ces moments et espaces de réflexions permettent de questionner nos activités pour mieux comprendre la double posture à laquelle le projet doit s'adapter : nous sommes à la fois responsables et vulnérables faces aux transformations à venir.

Aussi, la livraison d'un nouveau bâtiment rénové et repensé en matière d'éléments de construction et d'usages permettra aussi d'asseoir une démarche collective et de donner plus de force aux engagements pris à la suite du diagnostic énergétique avec l'association Négawatt, financé dans le cadre du Contrat de Filière Musiques Actuelles en Nouvelle-Aquitaine en 2021.

Enfin, pour animer la dynamique autour de ces enjeux, une mission concrète est désormais intégrée à la fiche de poste de la chargée d'accueil.

3.3 Un pilier social fort

La dimension sociale du projet concerne notamment les relations et conditions de travail et se décline en plusieurs axes :

Sur la question de la qualité de vie au travail, nous favoriserons le respect de l'égalité femme-homme, l'accompagnement au développement de carrière ou encore la prise en compte des besoins d'aménagement du travail ...

Cette volonté doit permettre de sécuriser un cadre de travail bienveillant et rassurant, notamment au regard des enjeux liés aux Violences Sexistes et Sexuelles pour lesquels l'équipe doit se former, mais aussi à ceux de la santé au travail en construisant les conditions d'un mode de management propice à la valorisation des compétences de chacun et à l'épanouissement personnel.

Le projet 2023 – 2026 est aussi garant de la préservation d'un bassin d'emploi local vivace que ce soit pour les artistes ou pour les techniciens que la structure emploie. Nous nous attacherons donc à privilégier les emplois locaux, lorsque cela est possible, dans le cadre de la programmation mais surtout en ce qui concerne l'emploi technique d'intermittent.

4. UNE DYNAMIQUE DE COOPÉRATION ET DE RÉSEAU

Depuis sa création, le projet porté par le Sans Réserve est un maillon essentiel de la coopération, que ce soit au niveau départemental ou plus local à l'échelle de la ville de Périgueux ou de l'agglomération du Grand Périgueux. Le soutien aux initiatives, dynamiques et associations culturelles mais aussi les partenariats menés avec celles-ci participent également à la structuration du secteur sur son territoire.

Nous continuerons à être à l'écoute des besoins, des envies tout en étant force de propositions aux acteurs du territoire pour développer de nouveaux projets.

Au niveau régional, le Sans Réserve est adhérent au Réseau des Indépendants de la Musique (RIM), et en assure la co-présidence depuis 2017. Ce réseau de filière (salles, radios, labels, écoles, festivals...) a pour but d'accompagner la structuration des musiques actuelles en Nouvelle-Aquitaine.

Au niveau national, le Sans Réserve continue son travail de coopération en étant adhérent à la FEDELIMA, un réseau national dont les buts sont : fédérer et développer toute initiative d'intérêt général en matière de musiques actuelles, aider ses membres à anticiper les mutations culturelles, économiques, technologiques, politiques et sociales et les soutenir dans leur développement en proposant les moyens et outils adéquats dans un souci de complémentarité et de coopération. L'association Sans Réserve est également membre du SMA (Syndicat des Musiques Actuelles).

III – LES ACTIVITES

1. LA DIFFUSION

La diffusion est le pilier le plus visible de l'activité du Sans Réserve. C'est aussi celui qui touche le plus de personnes, mobilise le plus de besoins financiers, matériel et humains. Il devra être connecté au reste du projet, en transversalité et en complémentarité avec encore plus de force qu'auparavant.

Aussi et parmi les enjeux importants qui attendent cet axe du projet, il y a la prise en compte d'un redémarrage progressif de nos recettes propres, nécessaires dans notre modèle économique.

1.1 - Des espaces et des lieux

En un peu plus de vingt d'ans d'existence, le Sans Réserve a connu plusieurs évolutions matérielles et structurelles, de la livraison de l'équipement à la rénovation du bar/club, en passant par la construction des Studios de la Filature en 2008 puis désormais à un projet d'envergure de rénovation et d'extension. La période 2023 – 2026 nous oblige aussi à prendre en compte, avec encore plus de force, les espaces Hors Les Murs comme lieux d'expression, notamment le temps des travaux.

Ainsi, le projet artistique s'articulera autour de plusieurs espaces de diffusion :

- La grande salle pour accueillir les programmations de groupes confirmés, dans la cadre de tournée nationale ou internationale. Elle restera inchangée structurellement, mais subira un renouvellement et une mise aux normes du matériel technique sur les volets lumière, son et vidéo durant la période de ce projet pluriannuel. Ces investissements permettront de mieux travailler l'accueil de projet pluridisciplinaire tournés vers d'autres pratiques artistiques : arts visuels, danse, cinéma, BD...
- Un espace club redéfini avec une jauge plus importante et des conditions d'accueil technique qui permettront de faire jouer plus facilement des formules et des esthétiques jusqu'alors peu programmées dans l'espace club pour cause d'espace de scène restreint, d'un parc lumière d'appoint et d'un système de diffusion peu adapté. Le club permettra de travailler l'accueil d'artistes émergents, de programmer des plateaux de groupes locaux et de travailler des parcours de professionnalisation « des studios à la scène » dans un cadre plus adapté.
- Un espace extérieur, à la place du parking et du parvis actuel, redessiné et repensé dans le cadre des travaux de rénovation permettant d'accueillir notamment Dedans Dehors avec plus de souplesse et travailler de manière plus régulière avec le quartier et ses habitants.
- Plusieurs cafés associatifs, équipés techniquement ou non, avec des jauges allant de 50 personnes à plus de 200, à dominante rurale et permettant d'explorer des formes et des esthétiques diversifiées. Le volet « SONHORS » du projet Coopération Cafés Assos a commencé à bâtir des espaces de collaboration avec ces cafés. Ces lieux aux structurations différentes nous obligeront à la souplesse et à l'adaptabilité en ce qui concerne le modèle économique des concerts co-réalisés (recette de billetterie et de bar notamment).
- La perspective d'un nouveau maillage de cafés-concerts dans le centre-ville de la Ville de Périgueux pour construire une programmation de proximité, en soutien aux associations

programmatriques locales ou pour défendre une nouvelle relation aux personnes (jeunes adultes notamment) en s'appuyant sur le déploiement du GIP Cafés-cultures.

- L'espace public et des lieux insolites qui appellent de nouvelles formes de création mais également un renouvellement des esthétiques. Volontairement choisis comme accessibles à tous, ils offrent la possibilité d'élargir les publics et permettent à toutes les personnes, même celles qui habituellement ne franchissent pas les portes de nos lieux, de rencontrer la pratique artistique.

Spécifiquement sur la période de janvier 2023 à janvier 2024, et dans l'absence d'un lieu dédié le temps des travaux, la diffusion s'appuiera sur un réseau de salles, associations et collectivités partenaires sur le territoire départemental, toujours dans une dynamique de co-réalisation et avec une volonté de complémentarité géographique avec les acteurs déjà présents. A noter que nous souhaitons prioriser la tenue de concerts debout mais que peu de salles équipées le permettent avec des jauges assez conséquentes. Aussi, certaines esthétiques, déjà en souffrance en termes de représentation seront plus difficiles à programmer Hors Les Murs.

1.2 La coopération au cœur du processus de programmation

Dans une logique de continuité la programmation continuera de s'appuyer sur un nombre important de co-réalisations avec des opérateurs culturels locaux tout en laissant de la place au programmateur et à une partie de l'équipe salariée et bénévole pour faire des propositions permettant d'asseoir la diversité et une implication plus importante de tous.

La période du précédent projet artistique et culturel a permis de construire le périmètre et les conditions des organisations à plusieurs structures dans un document validé par les opérateurs culturels avec lesquels nous travaillons historiquement, mais aussi ceux avec lesquels nous souhaitons initier des projets sur la période 2023 – 2026 (« Charte des co-réalisations » en annexe).

Cette volonté de travailler avec les structures du territoire est l'un des marqueurs de notre projet depuis plusieurs années. L'envie de développer le travail en coopération se renforce au fil du temps.

Il faudra asseoir le partenariat avec la Scène Conventionnée L'Odyssée à Périgueux pour notre travail de programmation à l'année (en étant attentif aux calendriers de programmation différents) mais aussi dans le cadre du festival international Mimos, relancé en 2022, et qui trouve un écho dans les propositions artistiques du festival Dedans Dehors, au cœur du quartier prioritaire sur lequel est installé le Sans Réserve.

Nous serons aussi attentifs à l'émergence de nouveaux acteurs, pas forcément matures ou solides financièrement et pour lesquels nous devons jouer un rôle d'accompagnateur à la fois dans la dimension de programmation mais aussi de structuration professionnelle dans l'approche de l'organisation d'un concert. Cette volonté de contribuer à leur développement passera par notre capacité à rendre plus lisible notre démarche coopérative sur la programmation, mais aussi par la prise en compte de la fragilité de ces acteurs en proposant une réponse adaptée sur le plan de l'engagement financier.

1.3 - Une identité artistique forte

Les enjeux autour du projet artistique sont multiples :

- La diversité au travers des esthétiques soutenues
- Le rééquilibrage femmes-hommes dans les programmations proposées alors même que nous étions sur une répartition en deçà des moyennes nationales évoquées dans le dernier rapport

2022 du Ministère de la Culture sur la représentation des femmes dans les programmations du spectacle vivant : 31% de moyenne nationale contre 25% sur l'année la plus haute de la période 2019 – 2022 au Sans Réserve.

- L'équilibre entre les artistes émergents, les têtes d'affiches nationales et internationales et les artistes amateurs pour accompagner les publics vers la découverte, continuer à soutenir la scène départementale tout en proposant des concerts de groupes plus confirmés.
- La capacité de s'ouvrir à tous les publics et à questionner la diversité des personnes qu'ils représentent
- La prise en compte des autres opérateurs culturels du territoire et notamment ceux œuvrant dans les musiques actuelles

1.3.1 - Les esthétiques

Cet axe du projet artistique en permanente évolution, est inscrit dans un processus continu de construction et d'exercice de la liberté artistique du programmeur, en dialogue avec l'équipe salariée, les structures avec lesquelles nous co-réalisons et les publics.

Même si les musiques rock et assimilées se démarquent historiquement dans la programmation et qu'une augmentation significative du rap/hip-hop ainsi que de l'électro est à noter depuis une dizaine d'années, toutes les esthétiques des musiques actuelles trouvent une place (voir bilan d'activités 2019 – 2022 en annexe).

Le parti-pris de Dedans Dehors et de Isle Etait Une voie construit sur une ligne autour de formes hybrides, à la croisée entre propositions de concerts et spectacles de rues est aussi une partie importante de la programmation (13% « autres esthétiques »).

Longtemps peu représenté au sein du projet, le jazz sera désormais plus présent avec la reprise en 2022 de Macadam Jazz sur des places de Périgueux en été, en proposant divers courants actuels.

Un point de vigilance est à noter sur la période Hors les Murs avec une difficulté à programmer certaines esthétiques comme les musiques électroniques ou le rap.

La période hors les murs sera plus propice aux croisements des esthétiques (musique/danse/image/numérique).

1.3.2 - Les publics

Inscrit depuis toujours dans les valeurs du projet associatif, la question de l'ouverture se renforce désormais avec la mise en œuvre des Droits Culturels. Ainsi la programmation devra résonner avec l'ensemble de la société, dans toute sa diversité de cultures, de genres, d'âges et de catégories socio-professionnelles.

Cependant, un travail spécifique sur le rajeunissement des publics devra se construire. En fabriquant, toujours dans le respect de l'équilibre des esthétiques, des propositions en lien avec leurs pratiques ou volontairement engageantes vers la découverte.

Nous mènerons par exemple des propositions plus récurrentes à destination spécifiquement du jeune public (de 6 mois à la pré-adolescence) et en lien étroit avec le pôle Action Culturelle. Plusieurs partenaires souhaitent que l'on puisse développer ce volet de programmation, spécifiquement sur le champ des musiques actuelles (l'Agence Culturelle Dordogne-Périgord dans le cadre du festival Spring, la Ville de Périgueux autour du dispositif Mon Quartier s'Anime, la Cie Rouletabille dans le cadre de notre travail avec les habitants du quartier de la Boucle de l'Isle...).

Nous construirons aussi des propositions en direction des étudiants de l'agglomération, notamment en relançant la dynamique autour du festival Les Campulsations en lien avec le Crous Bordeaux-Aquitaine. Cette manifestation pourra s'installer durablement dans l'espace public, en centre-ville et travaillée en lien avec des Bureaux des Etudiants, des associations ...

Aussi, nous imaginerons des passerelles avec d'autres structures culturelles du territoire afin d'encourager le croisement des publics. En donnant par exemple de la continuité au travail avec Mimos et L'Odysée sur la journée Dedans Dehors.

Enfin, et pour affiner notre connaissance du territoire nous souhaitons lancer dans les premiers mois du projet pluriannuel une enquête des publics. Potentiellement collective avec d'autres acteurs culturels, idéalement accompagné par un professionnel sur le volet méthodologique et volontairement ambitieuse pour construire les années à venir.

1.3.4 - La place des artistes

Nous continuerons de miser sur l'émergence d'artistes en assumant notre rôle de défricheur (souvent en co-organisation avec des associations locales) comme nous avons déjà pu le faire pour des formations aux destins désormais nationaux voir internationaux : Chinese Man, Zenzile, Arnaud Rebotini, Jeanne Added, Dionysos, The National...

Ce parti pris devra continuer à trouver un écho au sein du pôle Accompagnement des Pratiques et devra aussi poursuivre l'objectif de l'émergence des artistes du cru portant des projets professionnels ou amateurs.

Cela n'empêche cependant pas la présence d'artistes plus confirmés sur scène, avec des projets de dimensions nationales et/ou internationales. Il s'agira même d'asseoir leurs rôles de références, de locomotive, leurs capacités à rendre le projet visible d'un plus grand public mais aussi de participer à l'attractivité de la salle et du territoire.

Enfin, la place des artistes locaux sera toujours prise en compte de manière conséquente en assurant autant que possible une place en première partie d'artistes plus confirmés, ou sur des espaces temps dédiés : Rock et Rap'O'Club, Don't Zinc Me Down, ...

1.4 - Des rendez-vous pluridisciplinaires

Depuis plusieurs années la pluridisciplinarité est inscrite au cœur du projet. Elle sera encore travaillée au travers de plusieurs projets :

- Les rendez-vous Don't Zinc Me Down, tous les premiers jeudis du mois, gratuits et proposant un croisement entre concerts, présentation d'ouvrages littéraires ou vernissages d'expositions d'artistes hexagonaux. Ils sont aussi le moyen de construire une offre gratuite, dans le club et de favoriser la venue des habitants du quartier.
- La journée Dedans – Dehors, rendez-vous familial qui clôture la saison rentre dans sa période de maturité avec des partenaires de plus en plus nombreux et issus de domaines très divers (spectacle vivant, musiques traditionnelles, économie sociale et solidaire, culture urbaines, instances citoyennes, centres sociaux, association de prévention...) mais aussi des habitants de plus en plus intégrés (commission de programmation, ateliers et rendu de création amateur...). La programmation fait appel aux arts de la rue, aux musiques actuelles ou encore aux arts du cirque et s'hybride d'année en année. Ce projet structurant à l'échelle du quartier prioritaire sur lequel le Sans Réserve est installé mobilise aussi le pôle Action Culturelle et devra trouver une assise financière plus stable que les seuls crédits Contrat de Ville pour continuer à se développer.
- Le festival Isle Était Une Voie, manifestation cyclo-culturelle itinérante qui sonne la rentrée pour le Sans Réserve et ses publics, continue de grandir avec un soutien constant de l'agglomération du Grand Périgueux et de plusieurs villes hôtes. Si le rendez-vous est noté dans les agendas de plus en plus de personnes, il devra lui aussi gagner en stabilité financière. Un comité de pilotage spécifique se réunira désormais pour faire le bilan et

travailler sur les éditions à venir chaque automne. Ce temps permettra aussi de croiser les enjeux et volontés des partenaires plus en amont.

- Les programmations ponctuelles autour de BD-Concert, Ciné-Concert ou lecture musicale, de manière récurrente en lien avec des associations du territoire.

1.5 - Une politique tarifaire adaptée

La politique tarifaire sera retravaillée sur la période 2023 - 2026 pour être plus en cohérence avec le territoire et les pratiques, notamment de la jeunesse (préventes early, abonnement plutôt qu'adhésion). Actuellement, elle ne permet pas de construire de l'engagement, même si elle possède un point fort quant aux tarifs pratiqués puisqu'ils se situent dans la pointe basse des tarifs chez nos homologues au national au regard d'une typologie de public qui se situe sur des catégories socio-professionnelles basses, comme l'indique la dernière enquête des publics en date.

Dans cette logique, nous retravaillerons notre offre pour créer des passerelles tarifaires avec les autres opérateurs de la Ville et notamment L'Odyssée pour proposer par exemple des « pack de spectacles », des tarifs préférentiels...

Il faudra créer une meilleure articulation et visibilité avec des dispositifs nationaux comme le Pass Culture, relancer les passerelles avec le Centre Information Jeunesse autour de la Carte Jeune, développer une tarification sociale ou encore imaginer des stratégies pour encourager la réservation en ligne et donc la construction d'une base de données des publics.

A noter qu'une réflexion sera aussi lancée sur le statut d'adhérent pour lequel l'équipe salariée pointe une perte de sens quant aux avantages de billetterie.

2. L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Au Sans Réserve, l'accompagnement des pratiques désigne l'ensemble des outils, dispositifs et compétences qui permettent aux groupes et artistes de progresser dans la maîtrise de leurs pratiques, d'ouvrir de nouvelles directions de travail, de consolider des intentions artistiques ou d'expérimenter des idées dans un cadre professionnel d'écoute et de bienveillance.

Cette dimension du projet repose sur plusieurs salariés. Outre ces ressources internes, des liens ont été tissés avec plusieurs intervenants professionnels et notamment une musicienne-conseil qui intervient historiquement pour la structure.

L'accompagnement est pensé comme un processus dans lequel, en fonction du niveau et des volontés des musiciens, les dispositifs, lieux de pratiques et outils se répondent et s'interconnectent. Rien n'est figé puisque tous sont différents et la démarche se construit à la carte.

Un accompagnement au Sans Réserve permet aux artistes et groupes de trouver les ressources nécessaires afin :

- D'exprimer leurs besoins, leurs envies auprès de l'équipe d'accompagnement pour mieux définir leurs objectifs ;
- De bénéficier des outils de travail professionnels : studios de répétition, scène équipée, régie d'enregistrement ;
- De développer leurs compétences et leur autonomie ;
- D'être informés, guidés et orientés sur leur environnement et la filière ;
- De travailler avec des musiciens, techniciens et professionnels du secteur.

2.1 - Les studios de la Filature

Construit en 2008, intégré dans l'aile « culture » d'un bâtiment municipal, les Studios de la Filature proposent plusieurs espaces en fonction des besoins des musiciens.

Depuis la fermeture du Silo en 2020, second espace exploité par l'association au sein d'une MECS (2 studios), l'association ne dispose plus que d'un espace d'accueil.

En une dizaine d'années l'offre sur l'agglomération du Grand Périgueux s'est radicalement transformée, passant de 5 lieux de répétitions, proposant parfois de l'enregistrement, aux seuls Studios de la Filature. Même si beaucoup de groupes et artistes se sont organisés, les conditions d'accueil professionnel et le retour à la normale après la crise COVID risquent de créer un appel d'air pour le moment peu quantifiable.

Il faudra sûrement s'adapter, repenser, compenser, ouvrir plus de jours et plus longtemps pour répondre à la demande et jouer notre rôle d'accompagnateur de la meilleure façon possible. Ces changements déjà palpables dans la pratique des groupes devront être accompagnés des moyens nécessaires et notamment, à court terme, de travaux de rénovation et d'aménagement.

L'espace d'accueil devra, quant à lui, trouver une nouvelle dynamique, notamment le temps des travaux sur la salle de diffusion, en devenant le lieu central de rencontres avec les publics et le guichet de billetterie.

Nous ouvrirons en même temps que pour la diffusion un chantier sur la question des tarifs, de l'adhésion et de la capacité à accompagner les musiciens pratiquants vers les concerts pour ne pas que l'offre des studios deviennent un service mais soit plutôt partie intégrante, là aussi, d'un parcours.

L'aménagement d'un studio modulable permettant de faire aussi de la vidéo pourrait répondre à des besoins actuels.

Nous continuerons de nous appuyer sur la diversité des esthétiques et des pratiques pour impulser de la rencontre entre les musiciens.

La sensibilisation aux risques auditifs doit rester une préoccupation permanente.

Il est également apparu que, même si les nouvelles technologies favorisent une approche et un apprentissage artistique en autodidacte grâce à la grande diversité des moyens à disposition, le rôle de l'accompagnateur reste important. Il peut permettre aux praticiens de s'orienter plus rapidement dans la panoplie d'outils accessibles, de partager son expérience, de faire des rencontres, de développer un réseau ou encore de transformer des expérimentations personnelles réalisées « à la maison » en véritables expressions artistiques.

Toutes ces mutations nous obligent à renouveler nos manières d'accueillir les musiciens et notamment les plus jeunes. Ce sont aussi des opportunités pour créer de nouvelles façons de travailler, d'échanger et de collaborer en gommant les frontières existantes.

2.1.1 – Les espaces de répétition

Les 3 boxs dédiés à la répétition sont dotés d'un système de sonorisation professionnel dédié au travail du live, bénéficie d'un éclairage de scène minimaliste mais immersif, et sont entièrement équipés de backline : batterie, parc d'amplis guitare et basse, parc micros, console de mixage...

En moyenne, 90 groupes utilisent chaque année les boxs de répétition, soit environ 230 musiciens pour un volume de 1200 heures.

Les petits plus disponibles :

- Vente de bouchons d'oreilles moulés,
- Vente de petits consommables de dépannage (cordes, baguettes...),
- Possibilité de louer les studios à la journée, sur projet,
- Possibilité de laisser du matériel dans un local consigné. Ce service sera réduit durant les travaux au Sans Réserve pour optimiser un stockage du matériel de la salle nous servant dans certaines configurations hors les murs.

2.1.2 – La régie d'enregistrement

L'activité d'enregistrement se concentrera sur la régie dédiée mais pourra aussi être développée sur des sessions live, sur la scène du club ou de la grande salle. Elle continuera d'être proposée à la demande, selon les projets, mais une priorité sera donnée aux enregistrements dans le cadre des dispositifs d'accompagnement (Boost / Repérages) et des actions culturelles le nécessitant.

En fonction du temps et des disponibilités de l'équipe, des sessions de « maquettage » des groupes fréquentant les studios pourront aussi avoir lieu mais désormais dans la limite d'un pré-mixage d'EP (Extended play – généralement 4 titres)

L'équipe des studios proposera la mise à disposition de la régie d'enregistrement comme station d'écoute et de MAO (Musique Assistée par Ordinateur). Ce projet, déjà tenté nécessitera plus de communication et un repérage préalable ainsi qu'une mini-formation des musiciens intéressés. Cette démarche répondra notamment aux besoins de pratiquants individuels, habitués au home-studio, de pouvoir travailler dans des conditions professionnelles.

2.1.3 – Le pack sono

Parmi les propositions faites aux adhérents musiciens de l'association, un pack sono permettant aux groupes de jouer dans des petites configurations de cafés-concerts sera toujours disponible.

L'accès à ce service structurant est conditionné, entre autres, à une formation à l'utilisation effectuée par les régisseurs des studios, ce qui participe aussi à la formation des amateurs sur une entrée plus technique.

2.2 – Les projets en direction des artistes amateurs

Cet axe du projet d'accompagnement regroupe tous les temps de diffusion spécifiquement construit pour valoriser le travail de groupes locaux amateurs. Il est difficile de quantifier l'apport direct en termes de rencontres et de créations de projets artistiques, mais l'équipe des studios s'est rendu compte qu'ils sont de plus en plus plébiscités. Ils nécessiteront donc de bien s'articuler avec les autres initiatives du territoire, et surtout pour les jam sessions.

Parmi les projets se trouvent les jam sessions, les scènes ouvertes, les soirées Tribute To ou encore les temps spécifiques de création commandés aux amateurs (ciné-concert Super 8, BO live de jeux vidéo...).

2.3 – Les parcours structurants

L'ensemble des dispositifs, espaces et parcours d'accompagnement permettent aux musiciens du département de développer un projet artistique.

Ils s'adressent à toutes les typologies de projets et peuvent s'adapter aux diverses trajectoires des musiciens, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

En dehors des ateliers et stages, ouverts à tous, ils continueront de fonctionner par niveau de professionnalisation et de volonté de développement.

Une étape primordiale de diagnostic sera systématisée et affinée pour accompagner les groupes ou artistes aux bons endroits.

Le repérage des musiciens qui pourront en bénéficier continuera d'être dans l'équilibre entre sollicitation des équipes artistiques, appels à candidatures et mobilisation de l'équipe du Sans Réserve.

2.3.1 – Dispositif Boost

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner pendant 18 mois des artistes émergents de Dordogne aspirant à la professionnalisation. Il est piloté par l'Agence Culturelle Départementale, le Rocksane et le Sans Réserve. Deux groupes sont retenus suite à un appel à candidature. Une journée est consacrée à un diagnostic afin de formaliser ensemble les besoins. Boost propose aux groupes sélectionnés de travailler à leur émergence en s'appuyant sur 2 à 3 résidences par groupe ainsi qu'une aide à la diffusion sur minimum 2 dates pendant la période d'accompagnement.

Nous envisageons un parcours obligatoire de « formation/information » (ouvert aux autres artistes du Département dans la limite des places disponibles) en lien avec la structure d'accompagnement « De la Neige en été » sur les thématiques Tournée, Administration, Communication...

2.3.2 – Dispositif Repérage

Ce dispositif plus souple, propre au Sans Réserve, s'adresse à des groupes ou artistes locaux sans visée de professionnalisation. Il permet de répondre à des demandes ponctuelles sur un plan artistique, technique, communicationnel.

2.3.3 – Dispositif L'Echangeur

Dans le cadre du projet « coopération cafés assos », le volet L'Echangeur est porté par 5 salles (L'Accordeur à St Denis de Pile, Des Lendemain Qui Chantent à Tulle, Les Docks à Cahors, La Nef à Angoulême et le Sans Réserve). Chaque salle propose les groupes qu'ils accompagnent afin qu'ils puissent être diffusés dans des cafés associatifs des départements concernés. Ces groupes circulent sur ces salles partenaires pour de séances de résidence ou d'enregistrement.

2.3.4 – Les ateliers/stages

Les propositions pourront se décliner sous des formules théoriques ou techniques. Plus ou moins mis à l'arrêt durant la période touchée par la crise COVID, c'est un axe qui sera relancé en complémentarité avec les offres de proximité gratuites ou payantes, privées ou d'intérêt général. Le but poursuivi, restera le même, à savoir accompagner les porteurs de projets vers l'autonomie.

3 – LA CRÉATION

Avant 2019, il n'y avait pas réellement de budget dédié à la création, mais la crise COVID nous a permis d'expérimenter une montée en puissance, notamment en nombre de jours consacrés au travail scénique.

Avec de nouveaux critères d'accueil, plus précis et moins empirique, nous pourrons faire face à une demande en constante hausse, pour des formations locales, régionales et nationales.

Cet axe du projet trouvera du lien avec la diffusion et l'action culturelle avec des bords de scène, des rencontres, de la médiation et des sorties de résidence.

Il sera tenté de l'ouvrir à des formes plus hybrides en lien à nouveau avec L'Odyssée ou encore L'Agence Culturelle Dordogne-Périgord pour amorcer des projets qui croisent les pratiques.

3.1 – Typologie et nombre de résidences

Sur la période de travaux, nous prévoyons une résidence de création par trimestre hors les murs (en lien avec les financeurs potentiels (CNM, DRAC, Agence culturelle départementale) avec une montée en puissance à l'ouverture du nouveau Sans Réserve. Nous veillerons à un équilibre sur les esthétiques et sur la provenance des groupes ou artistes.

3.2 – Le Jeune Public comme expérimentation

Dès 2023, la collaboration avec l'Agence Culturelle Dordogne-Périgord se concrétisera par la mise en place de temps de création dédiés à un spectacle jeune public. Il devra englober un projet d'action culturelle, itinérant sur plusieurs territoires et aura vocation à se diffuser au-delà des limites du département.

3.3 – La création comme outil de travail sur le territoire

La présence des équipes artistiques sur plusieurs jours sera privilégiée afin de construire des temps forts autour de la résidence. Plusieurs autres pratiques artistiques notamment dans le spectacle vivant se sont saisis de ces espaces et moments de création pour imaginer des parallèles avec l'action culturelle.

Pour le Sans Réserve, c'est une opportunité de travailler sur le quartier prioritaire de la Boucle de L'isle et avec le territoire de proximité, notamment le quartier du Toulon. Cette articulation entre création artistique et projet culturel trouvera toute sa place dans le cadre de la politique de la ville.

Le nouveau Sans Réserve devrait permettre de lever les freins habituels des SMACs sur ces questions d'accueil souvent pensées comme des espaces avant tout dédiées à la diffusion de par leur fonctionnement et leur architecture. Le nouveau bâtiment ouvrira la porte à de nouvelles formes d'interventions propices à une dynamique culturelle de territoire partagée avec les habitants.

C'est une nouvelle orientation qui demande du temps, des espaces et des compétences multiples articulés autour d'un lieu de vie, mais aussi un repérage des équipes artistiques assez matures pour le conduire ou le co-porter. Cette intention sera évidemment basée sur le volontariat de ces mêmes artistes et non pas une condition d'accès.

4 – L'ACTION CULTURELLE

Le développement de cet axe se fait en cohérence avec les spécificités du territoire et donc en fonction de ses besoins. La conception des projets est basée sur le partenariat avec les structures de proximité, les équipes pédagogiques, artistiques ou encadrantes et donc sur le dialogue, la confiance et l'interconnaissance. C'est un axe qui prône le temps long, au plus possible et pour lequel la qualité des projets dépasse l'enjeu du nombre de personnes touchées.

Chaque projet doit permettre à toutes les personnes de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours de vie, de développer et renforcer leur pratique artistique et favoriser la rencontre des artistes et des œuvres.

4.1 – L'éducation artistique et culturelle

4.1.1 - Des parcours de la maternelle au lycée

Pour accompagner la rencontre avec des projets artistiques aux différents âges de la vie, nous nous appuyons depuis plusieurs années sur le travail dans les établissements scolaires. Convaincu que la notion de parcours est primordiale parce qu'elle fabrique un lien à long terme et

les spectateurs de demain nous nous appuyons désormais sur plusieurs offres adaptées pour des publics de la maternelle au lycée.

Les parcours ci-dessous sont ouverts à la co-construction avec les équipes pédagogiques et donc modulables :

Établissement du 1er degré

- Éveil musical
- Création électro à base d'upcycling (recyclage d'objets)
- De l'écriture à l'enregistrement
- De l'écriture à la représentation
- Initiation aux percussions
- Le conte musical

Établissement du 2nd degré

- A la découverte du blues
- A la découverte du rock
- De l'écriture à l'enregistrement
- De l'écriture à la représentation
- J'écris un slam
- Lutherie électronique sauvage
- Mini BD-concert
- Percussions corporelles
- Musiques improvisées : Recup'n'roll
- Visite sensorielle des studios

Spécifiquement pour les lycées, nous mettons en œuvre chaque année depuis 2005 un partenariat avec JM France pour l'opération Musiques Actuelles au Lycée. Pendant une semaine, un groupe parcourt la région à la rencontre des lycéens. Ce rendez-vous est préparé en amont à l'aide d'un dossier pédagogique. Un temps d'échange entre artistes et lycéens précède le concert en salle.

Le travail important avec le lycée agricole de Coulounieix-Chamiers dans le cadre de Champs Libres doit être relancé après plusieurs années de stand-by lié à la crise Covid. Ce parcours culturel autour des musiques actuelles et des cultures numériques émergentes était construit sur des résidences et des concerts, sur le déplacement des lycéens au Sans Réserve mais aussi sur des actions de médiation. Le Cube, salle de diffusion équipée dans l'enceinte du lycée, pourra même servir de point de chute à une diffusion plus classique des programmes du trimestre tout en s'obligeant évidemment à créer des passerelles avec l'action culturelle.

Enfin, nous porterons une attention particulière à construire nos projets en complémentarité avec les politiques que porte la Ville de Périgueux : le projet éducatif global, le projet de classe CHAM en école élémentaire et du lien avec le conservatoire municipal bien qu'il soit possible que sa forme évolue sur la période.

4.1.2 – Un lien à renforcer avec la vie étudiante

Depuis 2018 nous entretenons un lien fort avec le cursus Carrières Sociales, option Gestion Urbaine de l'IUT de Périgueux. Ce lien se traduit par l'accompagnement d'un groupe d'élèves dans le cadre d'un projet tutoré annuel en réponse aux demandes des structures d'enseignement supérieur pour des projets permettant aux étudiants de consolider leurs apprentissages à travers l'activité de la SMAC.

Ce projet trouvera de la continuité autour de l'organisation d'un concert dans la cadre du Mois des Droits des Femmes de la ville de Périgueux pour les années à venir.

Aussi, et puisque le bassin étudiant continue de grandir avec la présence de l'université Michel de Montaigne (Bordeaux III), le Département d'Études juridiques et économiques, un IUT (Institut Universitaire de Technologie), un IUP (Institut Universitaire Professionnalisé), un ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation) et un lycée agricole (BTS et licence pro) représentant quelques milliers d'étudiants, nous pourrons intensifier notre relation à ces publics par de nouveaux projets.

4.2 – La médiation comme expérience culturelle collective

4.2.1 – *Bord de scène*

Ces temps d'échange et de partage sont parfois la première rencontre d'une personne avec un projet artistique. Ces moments se passent généralement en amont du concert, à l'issue des balances. Ils sont, dès que possible, associés à une visite pédagogique du lieu et des backstages.

De plus, souvent intégrés aux parcours d'éducation artistique et culturelle en temps scolaire, ils devront être proposés et construits avec d'autres structures, notamment du champ social, médico-social ou de l'éducation spécialisée. Des liens se sont déjà tissés avec des EREA et LEA, les MFR du département, des centres-sociaux ou encore l'APF départementale.

Afin d'augmenter la récurrence de ces moments de rencontre, l'offre collective du Pass Culture sera automatiquement mobilisée afin de faciliter la venue des établissements.

La période Hors Les Murs nous poussera à inventer des nouveaux partenariats tandis que la prise en main du nouveau Sans Réserve nous permettra d'accueillir les groupes dans de meilleures conditions qu'auparavant. Le club pourra devenir l'espace dédié et vis-et-versa pour la grande salle en fonction des occupations.

Enfin, les artistes programmés tout au long de l'année seront automatiquement sollicités, parfois associés à la construction de la rencontre, s'ils portent un projet d'éducation artistique et culturelle spécifique.

4.2.2 – *Musique et Cinéma*

Le partenariat avec l'association Ciné-Cinéma continuera d'irriguer le projet dans sa dimension pluridisciplinaire. Nous le considérons comme faisant partie intégrante du pôle action culturelle puisque les soirées de projections communes au multiplexe CGR de Périgueux poursuivent les mêmes objectifs que le travail mené par ailleurs par l'équipe d'action culturelle.

La programmation sera désormais réfléchi pour une saison entière, de septembre à juin, avec des résonances sur notre programmation plus classiques au trimestre ou avec d'autres événements portés par des acteurs de proximité.

Un documentaire sur Nirvana pourra donc répondre à un concert de grunge ou de noise tout en invitant les musiciens intéressés à participer à un stage sur la distorsion.

4.2.3 – *Musique en prison*

Lancé en 2009 au travers d'une convention nationale entre le Ministère la Justice et la Fédurok, le travail en prison continue de se développer. En partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), l'Agence Culturelle Dordogne-Périgord et le Rocksane, plusieurs temps de diffusion sont organisés dans les centres de détention du département (Neuvic sur l'Isle et les

deux centres de Mauzac-et-Grand-Castang) et la maison d'arrêt de Périgueux autour de la fête de la musique.

Depuis 2022, ces rendez-vous trouvent un écho plus régulier sur l'année dans des ateliers de pratiques et de créations hebdomadaires dans les centres de détention et par le biais de stages à la maison d'arrêt.

Les ateliers sont menés par des intervenants/artistes professionnels et doivent permettre aux détenus d'avoir une approche sensible de la musique sans forcément une question de niveau préalable. C'est aussi un moyen de mobiliser les détenus autour de projets de jeux en groupe qui débouchent ensuite sur une première partie du plateau programmé lors des diffusions de l'été.

Aussi, et même si c'est une ambition difficile à tenir, l'expérimentation d'accueil de détenus le soir d'un concert, potentiellement avec un bord de scène avant, sera un axe à travailler.

4.2.4 – Projets dans le secteur du médico-social

Dans une démarche liant culture et action sociale au service des personnes les plus fragiles, nous proposerons des projets à destination du secteur médico-social : hôpitaux, centres d'accueil et de soins, Centre Médico Psychologique pour enfants ...

Plusieurs projets sont en cours depuis 2021 et trouveront écho sur la période 2023 – 2026.

Concernant les projets en direction des séniors, ils sont encore exceptionnels. Pourtant toute une génération qui a vécu l'émergence des musiques actuelles est désormais celle qui rentre en EHPAD. Il y a donc des actions à travailler que ce soit autour de la pratique ou de l'écoute, voire autour de la diffusion de concerts.

Pour faire vivre cet axe du projet d'action culturelle, nous souhaitons participer à des formations sur la mobilisation des crédits spécifiques, notamment en convoquant le dispositif Transfert de Savoir-Faire dans le cadre du Contrat de Filière Musiques Actuelles et Variétés afin de se nourrir des manières de faire de nos homologues culturels.

4.2.5 – Risques auditifs

Les études sur les pratiques culturelles des français ont montré que les temps d'écoute de musique ont depuis 30 ans considérablement augmenté, tout comme les niveaux sonores correspondants. Notre rôle d'accompagnement et de prévention sur les risques auditifs est donc primordial.

Nous déployons ainsi la mise à disposition de bouchons d'oreille pour tous les publics et de casques pour les enfants lors des soirs de concert. Le nouveau lieu devra aussi permettre de développer des espaces de repos.

Aussi, et afin d'accroître le module de prévention et de sensibilisation nous nous rapprochons désormais de structures ayant déjà des dispositifs et un rayonnement régional comme la fédération Hiero à Limoges. C'est notamment à travers une exposition accompagnée d'un temps de médiation, que nous intervenons dans différentes structures (milieu scolaire, médiathèque, ...) ou des événements pour toucher tous les publics. Un parcours dans le cadre de nos actions EAC (Education Artistique et Culturelle) existe désormais.

Enfin, nous souhaitons programmer des concerts de sensibilisation aux risques auditifs en direction du jeune public, en s'appuyant sur des temps forts nationaux comme le Mois de la Gestion Sonore.